

# Revitalisation Le projet AMI Centre bourg se concrétise

■ L'urbanisme et l'Habitat du territoire vont bénéficier d'une manne sans précédents au cours des six ans à venir.

L'ORCBDT est un nouveau sigle ou acronyme avec lequel il conviendra de se familiariser au cours des six ans qui viennent sur l'ensemble du territoire de Decazeville Communauté. Il s'agit de l'acronyme de l'Opération de revitalisation du centre bourg de Decazeville et de territoire ; sachant que cette opération est « aussi bien disant, voire mieux disant » qu'une Opération Programmée de l'amélioration de l'Habitat (OPAH). Bref, une opportunité inespérée - expérimentale au niveau national puisqu'elle résulte de l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) pour lequel il y a eu beaucoup d'appelés et peu d'élus puisque, pour rappel, sur les 300 dossiers déposés, seuls 54 lauréats ont été retenus, dont 7 en Occitanie.

Les places étaient donc relative-



Devant le local rue Cayrade.

ment chères et cela se comprend lorsqu'on prend connaissance du montant des enveloppes allouées par les signataires de la convention : État, Anah, collectivités territoriales (Decazeville communauté, commune de Decazeville, Procivis Sud Massif Central) ou les partenaires (Région Occita-

nie, Conseil départemental). Un projet ambitieux tant en matière d'habitat que d'urbanisme puisqu'il consiste à engager une restructuration urbaine à long terme, à changer l'image du Bassin et, enfin, à conforter le rôle de centralité de Decazeville.

Pour synthétiser la philosophie de cette opération on résumera rapidement en disant qu'elle concerne deux volets : l'Habitat et l'Urbanisme.

## Habitat et Urbanisme

Le volet Habitat se décline sur deux périmètres distincts. Le premier se superpose à l'ensemble du territoire communautaire et il bénéficie du dispositif Pig départemental (programme d'intérêt général), labellisé « Habiter mieux ».

Le second périmètre est beaucoup plus resserré puisqu'il concerne 5 hectares (partie basse de la rue de la montagne, rue Cayrade et le pâté d'habitats compris entre rue Clemenceau, rue Wilson et Avenue du Maréchal-Foch). Sur ce seul périmètre, les enjeux sont importants puisqu'ils visent la réhabilitation de 258 logements sur les six ans que dure le programme. Il s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants qu'aux propriétaires bailleurs et ce à raison de

21 dossiers par an pour les premiers, et de 22 dossiers par an pour les seconds. Les aides sont très « généreuses » et adaptées à chaque situation (nature des travaux et revenus des propriétaires). Le volet urbain du programme concerne uniquement ce périmètre de 50 hectares en centre bourg de Decazeville. Il s'agit là de rendre le centre-ville plus attractif et fonctionnel. Le premier chantier a largement démarré puisqu'il concerne l'îlot Lassale qui métamorphose déjà cette entrée de ville. Les chantiers à venir s'attaqueront à la rue Cayrade et à la percée urbaine (liaison entre rue Cayrade et Zone du Centre).

Trois équipes de conception avaient répondu en octobre à un concours d'architecture et d'urbanisme. Leurs prestations ont été remises le 2 mai... Le lauréat du concours sera dévoilé très prochainement et le projet sera présenté au public.

Tous les partenaires sont conscients que le challenge est relevé. Pour autant, ils savent aussi qu'une telle opportunité ne se représentera pas de si tôt sur le territoire. Il appartient donc à tout le monde de faire en sorte qu'il réussisse afin d'attirer de nouvelles populations en centre-ville, dans un cadre de vie réhabilité.

## Une équipe et un local dédiés

L'animation de l'opération a été confiée au groupement Oc'Teha et Rémy Consultant. Ce prestataire sera l'interlocuteur privilégié des propriétaires, porteurs de projets, artisans et professionnels de l'immobilier. La mission de ce groupement est multiple. Elle consiste à prospecter et repérer les logements éligibles aux dispositifs d'aide à l'habitat ; fournir gratuitement une information et un conseil adapté et individualisé ainsi qu'une assistance technique, financière et administrative d'aide à la décision, le tout sans obligation d'engagement ultérieur. Cette mission comprend aussi un accompagnement personnalisé pour l'élaboration des dossiers de demande de financements ; un suivi de l'élaboration à l'aboutissement du projet tant technique, financier, qu'administratif (suivi des subventions). Elle comprend enfin une médiation avec les propriétaires dans le cadre des procédures coercitives. Un local vient d'ouvrir ses portes au 31 de la rue Cayrade. Des permanences y seront assurées les lundis de 14 h à 16 h et les vendredis de 10 h à midi. D'autres permanences plus ponctuelles sont également prévues à la Maison de l'Industrie et à la mairie de Flagnac. Enfin, une ligne téléphonique dédiée au territoire communautaire a été mise en place. Il s'agit du 0 640 609 611 ou 0 565 736 576. Quant à Procivis Sud Massif Central, sous certaines conditions, il pourra octroyer une aide sous forme d'avances remboursables, de subventions ou de prêts missions sociales sans intérêts et compatibles avec les revenus des bénéficiaires.